



MODALITES D'INSCRIPTION ECOLE DE VOILE SAISON 2022-2023

SOCIETE NAUTIQUE DE LA CIOTAT
Avenue Wilson – 13600 La Ciotat
TEL : 04 42 71 67 82 - MAIL : snclaciotat@yahoo.com



Vous êtes nouveau venu :

Afin de valider votre dossier, merci de nous retourner

- la fiche d'inscription complétée,
- le règlement pour la pratique annuelle soit pour mémoire 405€ pour l'optimist, 410€ pour le dériveur, 500€ pour la planche à voile, 470€ pour l'OPEN 5.70, 500€ pour le catamaran.
- le règlement de la cotisation 2022 à notre association soit 20€.
- le règlement de la licence FFvoile soit 30€ pour une jeune jusqu'à 18 ans inclus et 60€ pour un adulte. Attention, si vous avez effectué un stage cet été dans notre établissement, il faut déduire 11.50€ au tarif des licences en raison de la transformation du passeport voile souscrit en licence annuelle.
- Pour les pratiquants majeurs, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile

Nous acceptons les règlements par virement bancaire, chèques, espèces, chèques vacances. Nous sommes partenaires de la carte Collégien de Provence et E-pass pour les lycéens.

Si vous souhaitez payer en plusieurs fois, merci de contacter le secrétariat.

Vous étiez pratiquant en 2021-22 :

Afin de valider votre dossier, merci de nous retourner pour le 15 juillet 2022 dernier délai toutes les pièces demandées ci-dessous. Après cette date, les places disponibles seront accessibles à tous par l'intermédiaire de notre site internet ou en passant au secrétariat.

- la fiche d'inscription complétée,
- le règlement pour la pratique annuelle soit pour mémoire 405€ pour l'optimist, 410€ pour le dériveur, 500€ pour la planche à voile, 500€ pour le catamaran.
- le règlement de la cotisation 2022 à notre association soit 20€.
- le règlement de la licence FFvoile soit 30€ pour une jeune jusqu'à 18 ans inclus et 60€ pour un adulte.
- Pour les majeurs, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile ou la partie basse du questionnaire médical qui revalide votre certificat pour un an

Nous acceptons les règlements par virement bancaire, chèques, espèces, chèques vacances. Nous sommes partenaires de la carte Collégien de Provence et E-pass pour les lycéens.